

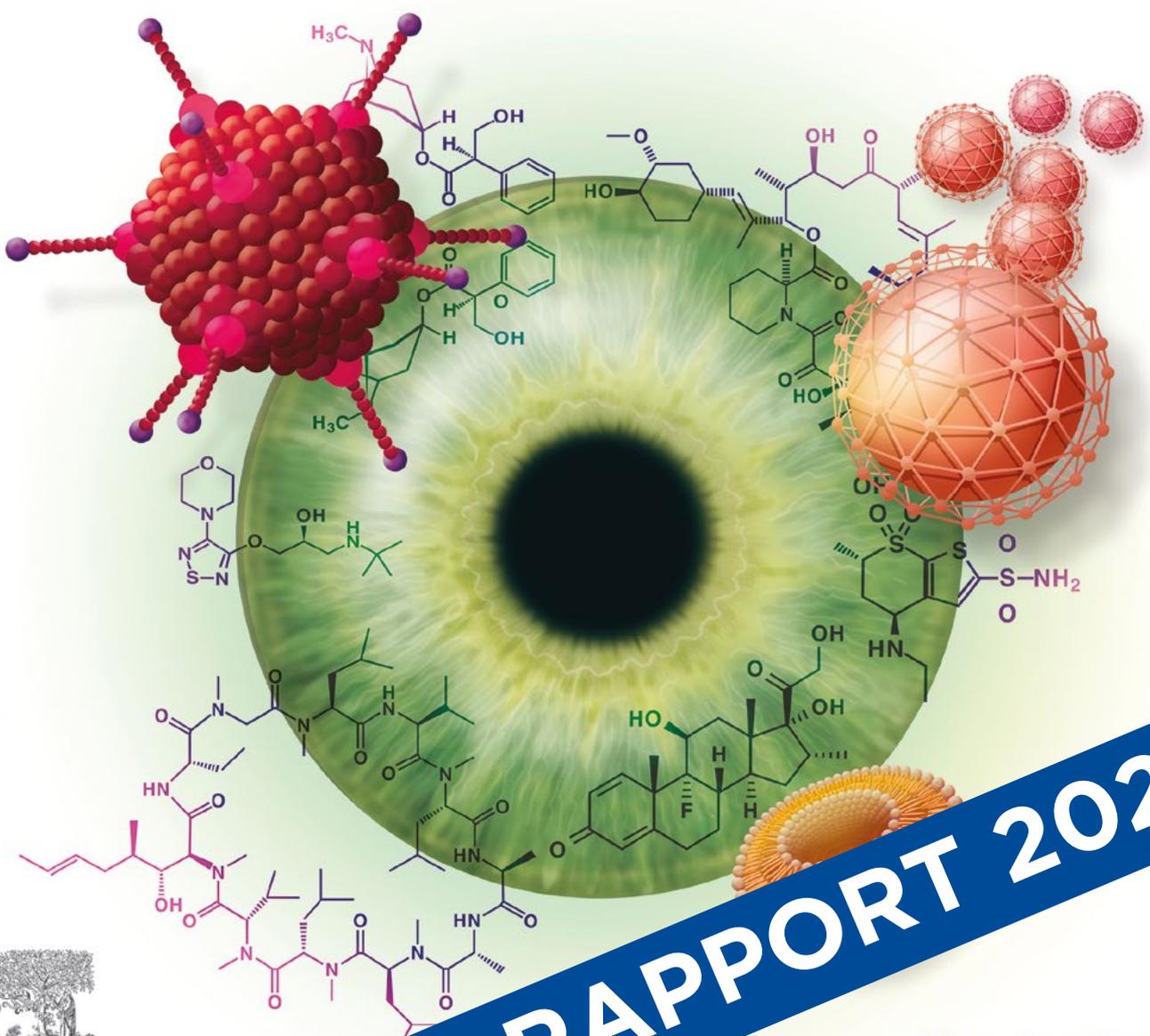


LA LETTRE N°3

**129^e CONGRÈS
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'OPHTALMOLOGIE**

LUNDI 8 MAI 2023

MÉDICAMENTS ET BIOTHÉRAPIES EN OPHTALMOLOGIE



RAPPORT 2023



Elsevier Masson

SOMMAIRE

EDITORIAL : 129^e Congrès SFO
 Bahram BODAGHI.....p3

HOMMAGE à Jacques FLAMENT.....p4
 Claude SPEEG-SCHATZ

SESSION CDp6
TUMEUR DE L'IRIS
 Livia LUMBROSO-LE ROUIC

SESSION EAp7
GLAUCOME
 Jean-Marie GIRAUD

COOPÉRATION et SYMPOSIUM FRANCO-CHILIENSp8
 Jean-Claude THENOT, Michel MEHECH

CLUB CORNÉEp10
 Béatrice COCHENER

CONFÉRENCE INVITÉE p11
 Arto URTTI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SFO 2023 MODALITÉS DE VOTE..... p12

SORTANTS CA p13

ENTRANTS CA p15

RAPPORT SFO 2023 p16
 Francine BEHAR-COHEN, François CHAST

VU au COCKTAIL p23

ACTU SNOF.....p20
 Thierry BOUR

PRIX et BOURSES SFO 2023..... p22

VU SUR LE CONGRÈS p23





Comité de Rédaction :
 Dr Bahram BODAGHI
 Dr Claude SPEEG-SCHATZ
 Dr Laurence DESJARDINS
 Suehanna NAGI

LA LETTRE
 du 129^e CONGRÈS
 DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Maquette : Eric CHÂTEAU





EDITO

Bahram BODAGHI,
Secrétaire Général de la SFO



2023 UN MILLÉSIME EXCEPTIONNEL !

Le bilan des deux premiers jours de notre congrès est remarquable avec plus de **4278 participants** présents au Palais des Congrès et des sessions scientifiques de très grande qualité. Les salles et amphithéâtres étaient pleins avec souvent des retransmissions suivies en overflow et un différé disponible 3 heures après les sessions sur le site. Vous avez été 4600 à télécharger l'application mobile dont les nouvelles fonctionnalités ont été saluées par le plus grand nombre et qui deviendra bientôt consultable en permanence sur vos téléphones. Merci à l'ensemble de nos partenaires : CYIM, Europa, FMC et Open Pass.

Les Sociétés de surspécialités ont également rencontré un immense succès, renouant avec leurs membres et leurs rencontres traditionnelles. Nous les félicitons pour la qualité scientifique de leurs sessions.

Les Wetlabs de chirurgie et de contactologie ont rencontré un succès phénoménal avec plus de 500 participants et 120 formateurs que nous souhaitons ici remercier. Ils seront reproposés l'année prochaine.

Nous vous attendons nombreux aujourd'hui pour clôturer cette édition de printemps avec une mention spéciale pour l'assemblée générale à 13h30 et la présentation du rapport de Pharmacologie oculaire coordonné par le Pr Francine Behar-Cohen. Vous avez certainement déjà découvert cette bible didactique rédigée par des experts dans chaque

domaine spécifique de notre belle spécialité. A l'issue de la présentation du rapport, nous célébrerons de façon officielle mais festive le 140^e anniversaire de la naissance de notre Société avec un film commémoratif et quelques surprises finales !

Nous vous donnons rendez-vous pour la troisième édition du congrès d'automne de la SFO qui aura lieu le samedi 14 octobre en virtuel.

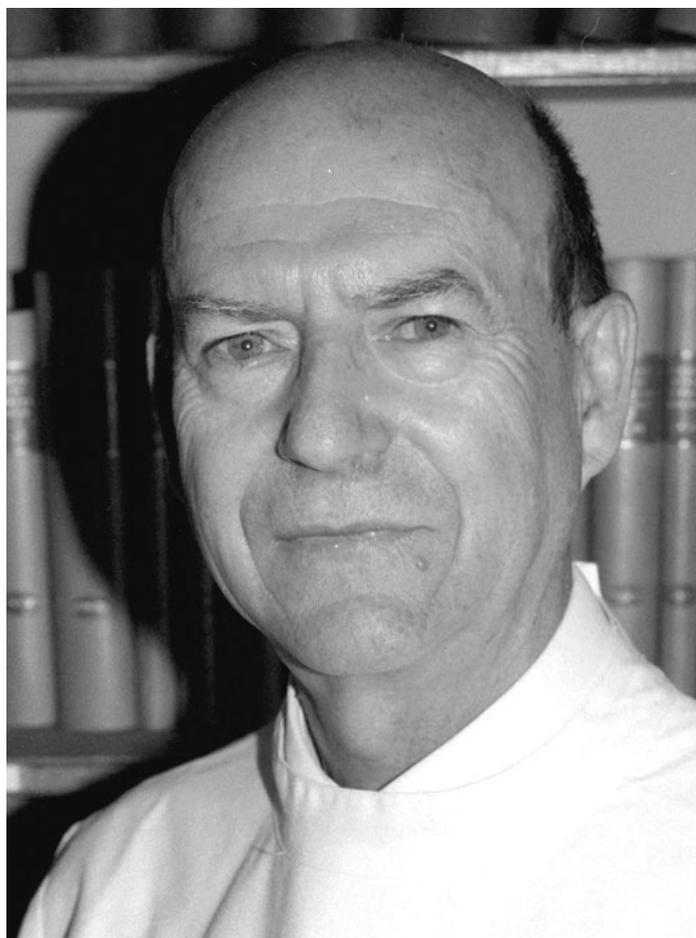
Ce fut un honneur de servir la Société Française d'Ophtalmologie durant ce mandat de 7 ans. Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, je souhaitais vous remercier pour votre soutien constant et fidèle.



HOMMAGE

■ Professeur J. FLAMENT

nous a quittés le 9 juillet 2022 à l'âge de 82 ans.



 Il avait une forte personnalité, très volontariste et rigoureux au service de la Santé Publique et du système de soins auxquels il aura consacré sa vie. Cette réflexion était basée sur une solide culture philosophique, acquise très tôt puisque lauréat du concours général de philosophie dans la section « Sciences Expérimentales » à l'âge de 19 ans.

Il choisit de faire des études de médecine à la Faculté de Médecine de Strasbourg, où il a été Chef de Clinique en ophtalmologie dans le service du Pr A. Bronner de 1971 à 1975, puis Maître de Conférence agrégé en détachement auprès du Ministère des Affaires Etrangères avec réalisation d'une coopération technique au CHU de Constantine en Algérie de 1975 à 1979.

Son parcours professionnel en Algérie l'aura sensibilisé à la prise en charge du ptérygion mais aussi de la cataracte, dont il a suivi les progrès techniques, du glaucome et de la greffe de cornée, domaines qui le passionnaient.

Il a été nommé Maître de Conférence agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg de 1979 à 1984, puis Professeur des Universités en 1985, poste qu'il a occupé jusqu'en 2006 lorsqu'il a terminé sa chefferie de service démarrée en 1989.

Son esprit de rigueur l'a conduit en 1984, à devenir Expert à la Cour d'Appel de Colmar et à l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES).

Ses grandes qualités d'enseignant l'ont amené au COUF de 1986 à 1994 où il a été d'abord membre du Bureau puis Vice-Président, puis Président entre 1990 et 1994, à la Fédération des Collèges Français de Spécialistes Chirurgicaux en 1991 dont il a été le membre fondateur et Directeur de l'Ecole d'Orthoptie de la Faculté de Médecine de Strasbourg de 1988 à 1995.

En 1995 il est Président de la section Ophtalmologique de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), concernant la refonte de la nomenclature des actes professionnels.

Il a fait partie des comités scientifiques des entretiens annuels d'Ophtalmologie et du Journal Français d'Ophtalmologie et de la Revue Ophtalmologie et membre du Comité d'Ethique pour le Journal Français d'Ophtalmologie en 1999.

Il a été représentant de l'Université auprès du Conseil d'Administration désigné par le CNU au niveau du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des XV-XX de 1989 à 2001, puis Président de la Société Française d'Ophtalmologie entre 1994 et 1998.

Fidèle à cette société et à l'enseignement, il a contribué à six ouvrages, trois rapports de la Société Française d'Ophtalmologie, deux rapports des Sociétés d'Ophtalmologie de France et un ouvrage pédagogique pour l'enseignement de l'Ophtalmologie aux étudiants en médecine (édition MASSON).



▲ Conseil d'Administration des XV-XX, Paris - 1990

En 1996, il est membre fondateur de la Commission Fédérative de la Formation Médicale Continue en Ophtalmologie, dont il devient le Président entre 1996 et 1999.

Il a été l'initiateur de l'Académie d'Ophtalmologie entre 1997 et 1999 dont il a assuré la Présidence à partir de 1999.

Ainsi, il a œuvré pour un rapprochement entre la SFO et le COUF d'une part, et le SNOF d'autre part en y associant les ophtalmologistes des hôpitaux non universitaires en créant l'Académie de l'Ophtalmologie !

Il a réalisé des missions hospitalières d'aides médicales humanitaires à l'hôpital Albert Schweitzer de LAMBARENE au Gabon en 1990 et 1991 et au Centre d'Ophtalmologie MOKA à l'Île Maurice en 1998.

Enseignant à la Faculté de Médecine de Strasbourg il a participé à de nombreux certificats d'Etudes Spécialisées de Pédiatrie, Dermatologie, Oto-Neuro-Ophtalmologie, Gériatrie, etc...

C'était un enseignant très présent pour les internes et les assistants de son service montrant bien la richesse de notre spécialité à la fois médicale et chirurgicale, chaque diagnostic devant être étayé et construit.

C'est cette exigence de tous les instants, qu'il s'appliquait également à lui-même, qui était souvent déstabilisante pour le novice et le faisait craindre autant que respecter.

Il aura ainsi marqué, de par sa forte personnalité, sévère, droite, et exigeante, des générations étudiantes pouvant se réclamer de son enseignement et qu'ils auront certainement transmis à leur tour !



▲ Pr FLAMENT avec le Pr BRONNER et le Dr PAYEUR à la clinique Ophtalmologique de Strasbourg - 1978

Il a initié la collaboration franco-allemande avec le Professeur Christian HARTMANN, ce qui lui a permis d'obtenir la Médaille d'Or Chibret en 2000.

Jacques Flament était également un grand sportif : tennis, marche dans les Vosges avec le Club Vosgien, passionné de cinéma. Ainsi il aura attendu sa retraite pour développer sa passion pour l'art, la culture et les voyages, tout en restant très attentionné auprès de ses 4 enfants vis-à-vis desquels il était très vigilant.

Jacques Flament est parti en quelques mois, emporté par sa maladie, qu'il a affrontée courageusement, avec dignité et discrétion.

Claude SPEEG-SCHATZ

SESSION CD

Lundi 8 mai | 8h à 9h30 • Salle MAILLOT

Livia LUMBROSO-LE ROUIC
Membre du CA de la SFO



TUMEURS DE L'IRIS

Cette conférence débat est consacrée aux tumeurs de l'iris, bénignes et malignes. Son ambition est de faire découvrir ces tumeurs rares, d'approfondir ses connaissances sur ces lésions et leur prise en charge. Le but est de connaître, et donc ne pas méconnaître, une lésion tumorale surtout en cas de présentation atypique chez l'adulte comme l'enfant, de savoir s'il est nécessaire de surveiller et comment, et quand traiter. Une partie sera consacrée à la prise en charge du glaucome qui est particulière dans ce contexte.



**LES OPTICIENS
LISSAC VOUS
DONNENT
RENDEZ-VOUS
SUR LEUR STAND**

(stand M24 - niv.2 -
Hall Maillot)

DÉCOUVREZ LA FABRICATION DE MONTURES SUR-MESURE MÉDICALES

Visitez les coulisses de fabrication d'une monture sur-mesure médical
à travers plusieurs cas clinique.

LISSAC

L'opticien qui change la vue.



ENSEIGNEMENT ACTUALITES

Lundi 8 mai | 8h à 10h • Salle 252 AB



Jean-Marie GIRAUD
Membre du CA de la SFO

GLAUCOME

La SFO, le Collège des Ophtalmologistes Universitaires de France et les Entretiens Annuels d'Ophtalmologie sont très heureux de vous convier à une session Enseignement Actualités sur le Glaucome.

L'objectif est de permettre une mise à jour des connaissances sur des sujets pratiques, d'éclairer des interrogations ou des problématiques fréquemment rencontrées lors de la prise en charge de patients glaucomateux.

Ainsi, la session commencera en faisant le point des deux principaux moyens de suivi des glaucomes. Le champ visuel qui seul quantifie la perte fonctionnelle, et les logiciels d'analyse de progression OCT qui constituent un tournant et une aide importante pour détecter si l'atteinte évolue.

Puis seront abordées les prises en charge des sujets hypertones et des glaucomes pré-perimétriques, ainsi que les spécificités de celle des glaucomes chez les myopes forts.

Ensuite, un éclairage sera donné sur les nouveaux traitements du glaucome et les nouvelles formes de dispensation.

C'est toujours avec réticence qu'on prescrit des corticoïdes à des patients glaucomateux. Les précautions et la gestion des hypertopies induites seront exposées.

Ensuite, seront envisagés les enjeux et les difficultés multiples de la prise en charge des glaucomes chez les patients très âgés.

Enfin, la session se terminera par une mise à jour pratique sur la prise en charge du glaucome chronique à angle étroit.



140 ans
de la
SFO!

UN SAMEDI POUR
ÊTRE À JOUR

3^e journée digitale SFO

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023



Jean-Claude THENOT Michel MEHECH
Conseillers Internationaux SFO pour le CHILI

COOPÉRATION FRANCO-CHILIENNE EN OPHTALMOLOGIE

Lundi 8 mai | 9h à 10h30 • Salle 253

Les Journées Franco-chiliennes d'ophtalmologie (JFCO) et les Symposia sont le fruit de l'enthousiasme pour diffuser l'École Française d'ophtalmologie dans notre pays, et d'années de coopération académique et amicale.

Les opportunités qu'ouvre la France dans la formation post-universitaire en ophtalmologie sont énormes, et de nombreux confrères chiliens ont pu bénéficier de ces échanges.

Parmi eux, on peut citer les docteurs Jean-Claude Thenot, Michel Mehech, Iván Sepúlveda, Alex Soto, Claudio Assadi, Cristian Sánchez, Esteban Fuentes, Paulina Holgado, Cristina Hidalgo, Daniel Alarcón et Joel Mehech. Ce dernier vient de terminer sa formation après 4 ans dans le service d'ophtalmologie du Pr Marc Muraine à Rouen.

En 1989, les premières Journées Franco-chiliennes ont eu lieu au Chili, organisées par l'école de Rouen du Pr. G. Brasseur et depuis lors, elles sont organisées chaque année.

En 2001, un accord officiel a été établi avec le Conseil d'Administration de la Société Française d'Ophtalmologie (SFO) et l'organisation des JFCO, basé sur une manifestation en alternance annuelle à Paris et au Chili. Les Conférences et Symposia, ainsi que l'échange d'ophtalmologistes, puis la Revue franco-chilienne d'Ophtalmologie, ont consolidé cette coopération au fil des années.

En octobre 2022, la version XXVIII des JFCO s'est tenue au Chili, parrainée comme toujours par la Société Chilienne d'Ophtalmologie (SOCHIOF) et la SFO. Nous avons eu la



Canon
CANON MEDICAL

32 MP HD Camera





Dr Thenot, Dr Mehech, ▶
Pr Bodaghi, Dr Barria
(président SOCHIOF),
Dr Castiglioni
au cours
des XXVIII Journées



chance de pouvoir compter parmi nous d'excellents représentants de la SFO, tels que les Professeurs Bahram Bodaghi et Marc Muraine, les Docteurs Alain Retour et Joel Uzzan, en mode présentiel. Puis en mode streaming, avec les Professeurs Beatrice Cochener, Michel Weber et Ramin Tadayoni, et les Docteurs Jean Christophe Morel et Vincent Gualino.

Ce lundi, le Symposium franco-chilien portera sur les « Aléas et complications des chirurgies réfractives » et sera animé par le Pr Marc Muraine.

En 2024, la prochaine activité au Chili aura lieu les 3, 4 et 5 octobre à Santiago.

Longue vie à la coopération Franco-Chilienne !



▲ Pr Marc Muraine et Dr Joel Mehech (dernier interne Chilien en date) au CHRU de Rouen.





INFO

Lundi 8 Mai | 10h30 - 12h • Salle MAILLOT



Béatrice COCHENER
Organisatrice

CLUB CORNÉE 2023

➔ Nous sommes bien impatients de nous retrouver pour le rendez-vous annuel de notre Club Cornée. Quel soulagement d'avoir pu traverser cette année sans récurrence de l'épidémie virale. Nous avons pu appréhender le climat social risquant de compromettre les déplacements mais quel bonheur d'annoncer que cette édition 2023 sera bien celle du direct qui convient si bien au concept du Club Cornée, construit autour de la discussion interactive de cas cliniques.

Évoquer la naissance de ce « Club Cornée » nous ramène au souvenir de notre regretté mentor Pr Joseph Colin qui, avec Pr Pablo Dighiero, avaient identifié le défaut de représentation fédérative de la cornée, à la différence de nombreux autres champs d'expertise de l'ophtalmologie, alors que nous comptons de brillants spécialistes dans ce domaine de la pathologie de la cornée et de la surface oculaire, qui concerne la pratique quotidienne de chaque ophtalmologiste.

C'est ainsi qu'on m'a confié, il y a 10 ans ce défi de réunir les cornéologues français sur un format d'échange, pour l'heure novateur, construit autour d'une discussion de cas cliniques par les experts. Ce fut une expérimentation qui d'emblée a connu grand succès, ce qui a conduit à pérenniser cette rencontre pour en faire **un rendez-vous annuel incontournable, en termes d'échanges entre juniors-séniors et d'amitié entre les spécialistes de la cornée.**

L'interactivité est sans doute la spécificité principale de cette session ainsi que la dimension inter-générationnelle qu'elle propose. Chaque année, les grandes écoles de la cornée sont invitées à soumettre des cas cliniques qui seront volontiers présentés par leurs élèves et discutés par un groupe d'experts. L'ambiance conviviale des échanges, la tonalité amicale entre les modérateurs chassent les barrières et rendent les discussions ouvertes à tous. Toutes les thématiques médicales et chirurgicales, à un niveau diagnostique et thérapeutique, sont abordées sous la forme de présentations de **3 minutes suivis d'une discussion de 2 à 3 minutes, ce qui permet un turn-over rapide et la délivrance de messages clés et de points marquants qui pourront aider à la pratique quotidienne et élargir les compétences de chacun à partir de ces cas illustrés.**

La sélection 2023 a été, comme de coutume, soigneusement travaillée pour que vous assistiez à une session passionnante et originale, abordant les infections complexes, les dystrophies cornéennes évolutives, les greffes compliquées ou encore l'innovation en cornée.

Vous y êtes tous librement invités et nous nous réjouissons de vous y retrouver pour ce partage d'expérience.

A très bientôt avec plaisir !



CONFÉRENCE INVITÉE :

Arto URTTI

Lundi 8 mai | de 11h45 à 12h15 salle BLEUE



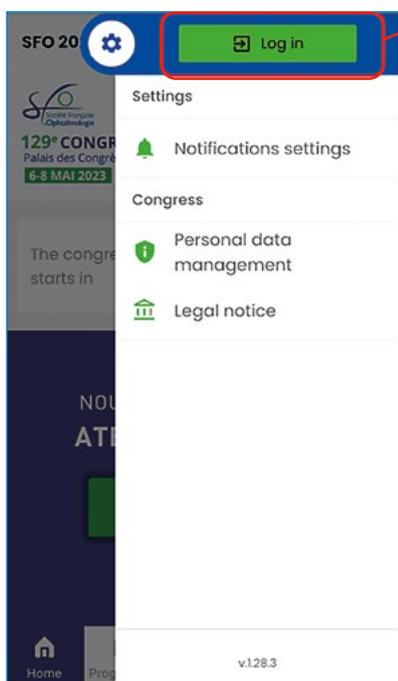
Arto Urtti received his M.Sc. and Ph.D. degrees in pharmaceutical science at University of Kuopio, Finland, where he served later as Associate Professor of Pharmaceutical Technology (1992-1995) and Professor of Biopharmaceutics (1996-2005). He received post-doctoral education at University of Kansas at Department of Pharmaceutical Chemistry (1986-7) and served as Visiting Associate Professor (1994-5) and Professor (2000) at University of California San Francisco. Currently, he is working at University of Helsinki (since 2005) and University of Eastern Finland (since 2013) as Professor of Biopharmaceutics. His research is focused on drug delivery system design

and pharmacokinetics, particularly for ocular applications. Dr. Urtti was editor-in-chief of European Journal of Pharmaceutical Sciences (2001-2011). He received several awards, for example, AAPS Fellow, APSTJ International Fellow, EUFEPS Distinguished Service Award, Albert Wuokko Award, Takeru and Aya Higuchi Lectureship Award (Japan), and Millennium Distinction Prize. His research has been funded from Academy of Finland, Business Finland, European Union, U.S. FDA, several foundations and European, Japanese and U.S. pharmaceutical companies. He has published more than 400 publications that have been cited more than 17,000 times.





CE LUNDI 8 MAI À 13H30 • GRAND AMPHITHÉÂTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MODALITÉS DE VOTE :

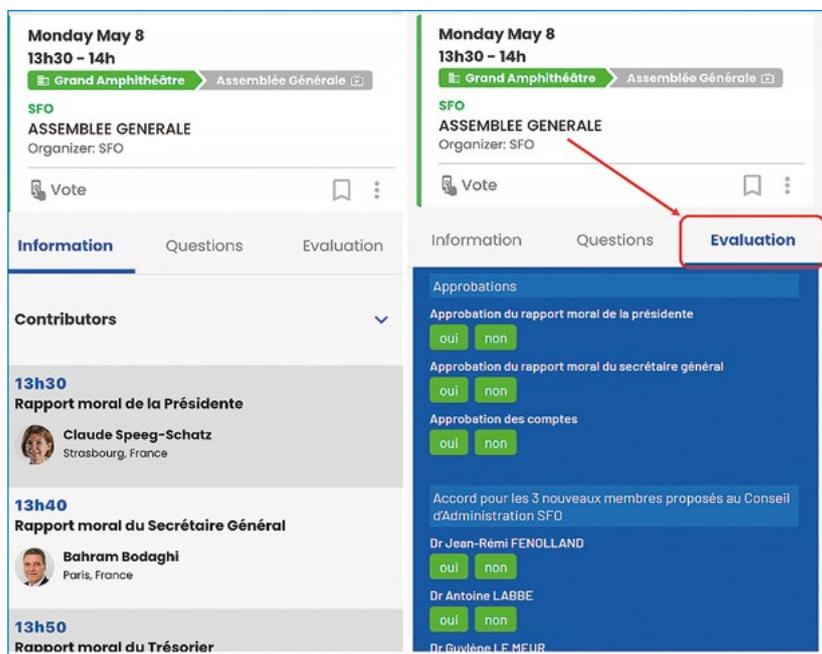


<<< Etape 1 :

Vous devrez vous reconnecter sur l'Application mobile SFO avec votre compte membre SFO pour accéder au vote.

Etape 2 >>>

Sélectionnez l'Assemblée Générale dans l'onglet « Programme »
Puis rendez-vous sur la partie « Evaluation » pour pouvoir voter !



ATTENTION :

Vous pouvez voter de 13h30 à 16h30 !





DÉPART DE

Claude SPEEG SCHATZ,
Bahram BODAGHI ET
Jean-Marie GIRAUD



Claude SPEEG-SCHATZ



Bahram BODAGHI



Jean-Marie GIRAUD

➔ En cette année 2023, notre présidente le Pr Claude Speeg Schatz et notre secrétaire général le Pr Bahram Bodaghi quittent le conseil d'administration puisqu'ils ont achevé leur mandat de 7 ans.

S'ils étaient prêts en rentrant au CA à travailler dur pour la SFO, comme tous les membres du CA, ils ne pensaient pas affronter l'une des pires tempêtes qu'ait connue notre société.

Bahram a succédé à Isabelle Cochereau en mai 2019 et a commencé assez vite à préparer le congrès 2020. Et en effet, en mars 2020 tout était déjà prêt pour le congrès annuel quand la pandémie de COVID est arrivée avec très vite l'interdiction de toutes les manifestations prévues. C'est alors avec Laurent Kodjikian qui était président à l'époque, qu'ils ont vite décidé de transformer ce congrès présentiel en une réunion virtuelle. C'est ainsi que nous nous sommes

retrouvés dans les studios de FMC pour le premier congrès virtuel de la SFO.

L'année suivante a été encore très difficile. Nous pensions d'abord pouvoir faire un congrès présentiel quand une nouvelle poussée épidémique a de nouveau interdit de réunir nos membres au palais des congrès et le congrès est devenu hybride avec les orateurs présents et les membres connectés. C'est également en 2021 que Bahram Bodaghi a organisé la première journée digitale de la SFO : «**un samedi pour être à jour**», qui a lieu désormais chaque année à l'automne. Parallèlement la SFO s'est adaptée à la demande de plus en plus forte de contenus numériques et a mis en place un nouveau site internet SFO-Online qui diffuse des actualités régulièrement (Compte rendus de congrès internationaux et nationaux, Revue de presse, webinars et quizz...). ●●●

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SFO

- Ces contenus seront prochainement disponibles sur l'appli SFO.

En 2022 nous avons enfin pu reprendre notre congrès en présentiel, à la grande satisfaction de tous nos membres. Les contenus digitaux restent cependant présents, permettant à chacun de suivre des sessions sur l'appli en direct ou en différé.

Pour cette année 2023, Bahram Bodaghi a multiplié les innovations sur le congrès présentiel : **Wetlab, Bonnes pratiques, symposium télémedecine.**

Ainsi contre vents et marées, il a su maintenir la société à flot et continuer à fournir à tous ses membres la formation et l'information dont ils ont besoin.

Claude Speeg-Schatz a pris la relève en tant que présidente en septembre 2020. Cette période a été marquée par la nécessité de fournir à nos membres des directives claires sur la gestion des cabinets lors d'une épi-

démie virale et Claude y a travaillé avec les experts. Sur le plan de l'organisation professionnelle aussi, la période a été mouvementée : dérive de fraude à la sécurité sociale que la SFO et le SNOF ont dû combattre, définition et organisation du rôle des orthoptistes, sollicitations nombreuses de sociétés de télémedecine dont il faut définir la place en ophtalmologie. Claude a travaillé avec le CNP dont il faut souligner le rôle central et fédérateur. L'ophtalmologie est en pleine mutation et le rôle du ou de la présidente de la SFO est essentiel.

Enfin, il faut aussi remercier Jean-Marie Giraud, travailleur infatigable, toujours prêt à organiser une session, une conférence débat, une controverse. Il participe aussi au DPC, aux enseignements actualités, aux webinars... et répond toujours présent quand on a besoin de lui. Il va nous manquer mais nous comptons bien sur son remplaçant pour continuer à dynamiser l'enseignement de la prise en charge des glaucomes à la SFO.



LES ENTRANTS



Jean-Rémi FENOLLAND

Admis à l'École du Service de Santé des Armées de Lyon en 1996, Jean-Rémi Fénolland est projeté deux fois en opérations extérieures avant de rejoindre Paris en 2008 en tant qu'assistant des Hôpitaux des armées en ophtalmologie. Il est nommé spécialiste des Hôpitaux des Armées en 2014 et est alors affecté à l'HIA du Val-de-Grâce dans le service du Pr Jean-Paul Renard. Il gagne Saint Mandé et l'HIA Bégin en 2016, établissement où il exerce actuellement sous la direction du Pr Jean-Marie Giraud.

Ses activités sont centrées sur la prise en charge du glaucome, de la cataracte et il affectionne également la chirurgie du segment postérieur.

Il enseigne l'ophtalmologie à l'École du Val-de-Grâce aux cours de médecine et de chirurgie en situation de conflit et dans différentes formations universitaires.

Il est secrétaire général adjoint de la Société Française du Glaucome, expert près la Cour d'Appel de Paris et administrateur de la compagnie des experts médecins de la CA de Paris. Il est également impliqué auprès du comité médical fédéral de la Fédération Française de Rugby.

Marié et père de 3 enfants, il affectionne se ressourcer dans les Pyrénées d'où son épouse et lui sont originaires.



Antoine LABBE

Suisse d'origine, Antoine Labbé a fait toutes ses études de médecine à Paris. C'est à l'Hôpital des XV-XX, sous la direction du Pr C. Baudouin, qu'il va poursuivre sa carrière comme interne, chef de clinique puis maître de conférence des universités.

En 2012, il réalise une mobilité d'une année au Beijing Tongren Eye Hospital de Pékin pour y développer des projets de recherche clinique dans le domaine des maladies de la surface oculaire et du glaucome. Il est depuis professeur invité du Beijing Eye Institute.

Il est nommé PU-PH de l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ) en 2014 après une thèse d'université en toxicologie sur les relations entre les traitements du glaucome et la surface oculaire. Spécialisé dans la prise en charge médicale et chirurgicale du glaucome, il crée en

2018 le Centre du Glaucome de l'AP-HP à l'Hôpital Ambroise Paré (AP-HP).

Antoine Labbé réalise ses travaux de recherche au sein de l'IHU FOReSIGHT sur le développement de nouvelles approches thérapeutiques et diagnostiques dans le glaucome et a publié plus de 200 articles et chapitres de livres sur le glaucome et les pathologies du segment antérieur de l'œil.

Actuellement chef du service d'ophtalmologie de l'Hôpital Ambroise Paré, Antoine Labbé est coordinateur du service de chirurgie ambulatoire de l'Hôpital des XV-XX, Secrétaire Général de la SFG et Président du Conseil Scientifique de la Fondation des Aveugles de Guerre. Très investi dans la pédagogie, il est aussi le 1^{er} Vice-Doyen de l'UFR Simone Veil-Santé de l'Université Paris Saclay-UVSQ.



Guylène LE MEUR

Après son internat, son clinicat, et sa thèse d'université en sciences réalisés à la Faculté de Médecine de Nantes, Guylène Le Meur est nommée en 2011 Maître de conférence-praticien hospitalier au CHU de Nantes.

Guylène Le Meur est spécialisée en maladies rares ophtalmologiques notamment rétinien-nes, en ophtalmopédiatrie et en strabologie.

Elle réalise son activité de recherche dans le domaine des thérapies géniques des dystrophies rétinien-nes au sein de l'équipe TaRGeT UMR1089.

Elle est responsable de service, responsable du centre de Référence constitutif associé pour les affections rétinien-nes et maculaires d'origine génétique (REFERET) et membre du conseil du Pôle Santé de Nantes Université.



PRÉSENTATION DU RAPPORT SFO

Lundi 9 mai | 14h30 à 17h
GRAND AMPHITHÉÂTRE



Francine BEHAR-COHEN
Co-rapporteur



François CHAST
Co-rapporteur

👁️ Le rapport annuel de la Société Française d’Ophtalmologie est un ouvrage de mise au point et de recherche, élaboré par nos meilleures équipes et de nombreux experts. Ouvrage de référence, il représente plusieurs années de travail et permet de présenter l’état de l’art sur une pathologie, chaque année différente. L’édition 2023 est consacrée à la Pharmacologie et est coordonnée par les Professeurs Francine BEHAR-COHEN et François CHAST.

➡ PHARMACOLOGIE

👁️ QUELS SONT LES MODES D’ADMINISTRATIONS DE MÉDICAMENTS SPÉCIFIQUES À L’OPHTALMOLOGIE ?

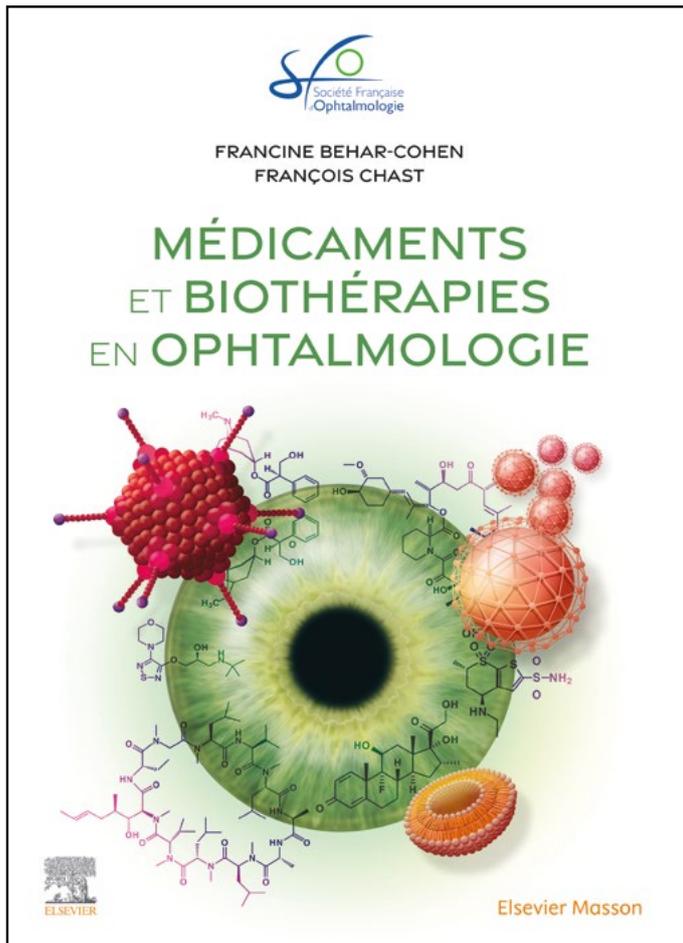
L’ophtalmologie est l’une des disciplines pour laquelle les traitements sont essentiellement administrés par voie locale car l’œil est protégé par de multiples mécanismes qui s’opposent à la pénétration des molécules administrées par voie générale.

La voie topique a été bien étudiée et fait encore l’objet de multiples travaux et développements galéniques afin d’optimiser la biodisponibilité des principes actifs dans les tissus oculaires tout en limitant la fréquence d’instillation, qui compromet l’observance thérapeutique.

Contrairement à ce que l’on pourrait croire, la plupart des voies d’injection péri-oculaires sont utilisées de façon empirique sans que les



140 ans
de la
SFO!



voire exceptionnelles chez l'homme et les modélisations pharmacocinétiques doivent encore être développées. Mieux comprendre les mécanismes qui régissent les transports entre les différents compartiments et les tissus oculaires sont un prérequis au développement de systèmes intelligents et ciblés d'administration des médicaments dans l'œil.

Y'A-T-IL DES INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES DANS LE DOMAINE DE LA PHARMACOLOGIE OPHTALMO ?

Il y a des innovations permanentes, que le prescripteur ou le patient ne perçoivent pas toujours :

- Instiller une seule goutte par jour pour une efficacité sur 24h est une prouesse dans la formulation galénique.
- Des gouttes pour retarder la myopie, une vraie innovation.
- Pouvoir instiller des médicaments hydrophobes comme la cyclosporine sous forme de collyre
- L'utilisation des anticorps et autres protéines thérapeutiques dans l'œil, soit en injection, soit en production locale par la thérapie génique est une avancée majeure.
- Utiliser les pigments oculaires comme des réservoirs de médicaments est en cours de développement.
- Utiliser des polymères biodégradables pour libérer de façon contrôlée des médicaments connus a changé les pratiques...

Chaque petit pas est une innovation qui peut changer le pronostic d'une pathologie. Les grandes innovations thérapeutiques ont aussi été des innovations dans le domaine de l'administration, de la galénique, et des dispositifs associés. ●●●

paramètres pharmacocinétiques ne soient ni compris ni contrôlés, et les produits injectés le sont généralement en dehors de leur AMM.

La voie qui a connu un essor ces dernières années, est la voie intravitréenne, autrefois réservée aux cas d'infections graves, elle est devenue la voie de choix pour administrer des biomédicaments ou des formulations retards de corticoïdes destinées au traitement des maladies rétinienne. L'IVT a permis de démontrer la preuve de l'efficacité de ces médicaments mais l'avenir se tourne vers des systèmes à effet prolongé qui limiteront le nombre des administrations au bénéfice des patients et des médecins.

Plus récemment, les voies sous-rétiniennes et supra choroïdiennes se sont répandues pour répondre aux besoins des géméthérapeutes, à la recherche de voies d'administration plus sûres que l'injection intravitréenne. A ce jour, les études pharmacocinétiques restent rares,

... Dans ce domaine, l'industrie pharmaceutique œuvre en collaboration étroite avec les start-ups et les laboratoires académiques pour accélérer les développements jusqu'au patient. Les biothérapies et les thérapies ciblées seront probablement les grandes innovations de demain.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES TOXICITÉ OPHTALMOS DES MÉDICAMENTS ?

Les médicaments ophtalmologiques peuvent entraîner des effets locaux, le plus souvent prévisibles et évitables mais les nouveaux médicaments ont démontré des risques inattendus et des toxicités parfois graves, soit au cours d'essais de phase 2, soit à des stades plus avancés du développement.

Ces effets résultent d'une connaissance insuffisante des mécanismes d'action des médicaments. Contrairement aux idées reçues, les réactions inflammatoires et immunes oculaires peuvent être très violentes quand les médicaments sont introduits directement dans l'œil, précisément parce qu'il existe des barrières physiologiques.

Tout médicament systémique peut entraîner des toxicités oculaires, rarement prévisibles avant leur mise sur le marché car peu de produits font l'objet d'études approfondies de la toxicité oculaire, sauf si une cible oculaire est connue. Les effets les plus souvent observés ces dernières années, avec l'utilisation de nouveaux traitements anti cancéreux, sont des réactions rétinienne, parfois sévères qui peuvent justifier de modifier les traitements. L'ophtalmologiste joue un rôle essentiel dans la détection de ces effets oculaires des nouveaux médicaments et il est de son devoir de les signaler aux autorités compétentes.

AVEZ-VOUS DES RECOMMANDATIONS POUR LE GRAND PUBLIC ?

Ce n'est pas parce que les médicaments sont locaux et sous forme de gouttes oculaires que ce ne sont pas de vrais médicaments.

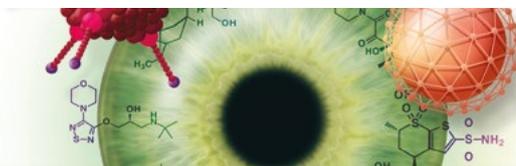
Il ne faut jamais utiliser des produits déjà ouverts ou anciens, ne pas utiliser le collyre de quelqu'un d'autre, ne pas mélanger des produits sans la recommandation d'un médecin, ne pas poursuivre des traitements dont la durée a été déterminée. Par exemple, poursuivre une corticothérapie locale au long cours peut conduire à des effets secondaires graves et irréversibles.

Être vigilant sur la surveillance ophtalmologique recommandée pour certains traitements administrés par voie générale. Seule la prévention permet d'éviter des complications parfois irréversibles.

Les traitements par injection intravitréenne proposés pour les maladies rétinienne sont contraignants. Mais leur efficacité au long cours dépend de la régularité des injections. Même si les symptômes ont disparu, il faut continuer à observer le rythme de traitement recommandé par son ophtalmologiste.

Pour les enfants, ne jamais utiliser les traitements des autres membres de la famille ou des frères et sœurs plus âgés. Certains collyres sont dangereux pour les bébés et jeunes enfants.

Préférer les formulations en unidose ou sans conservateurs quand les traitements sont prolongés.



UN SAMEDI POUR ÊTRE À JOUR

3^e journée digitale SFO

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

140 ans
de la
SFO!



VU AU COCKTAIL AU PAVILLON D'ARMENONVILLE



Jacques BELGHITI, Albert Claude BENHAMOU, Jean-Claude COUFFINHAL, les représentants des Académies Nationales de Médecine et de Chirurgie avec Claude SPEEG-SCHATZ et Bahram BODAGHI.



Serge DOAN



Francine BEHAR-COHEN, Jean-Jacques DELAEY, Gisèle SOUBRANE et Laurence DESJARDINS.



Claude SPEEG-SCHATZ, Laurent KODJIKIAN, Béatrice COCHENER, Bahram BODAGHI et Pierre-Jean PISELLA.



Sue NAGI, Bahram BODAGHI, Laurence DESJARDINS, Aurore CHARLOT et Olivier OFFRET.





ACTU

SNOF
Syndicat National
des Ophtalmologistes



Thierry BOUR
Président du Syndicat National
des Ophtalmologistes de France

LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT SE SONT MOBILISÉS SUR LA PROPOSITION DE LOI AMÉLIORANT L'ENCADREMENT DES CENTRES DE SANTÉ DENTAIRES ET OPHTALMOLOGIQUES

Le sujet du développement des centres de santé ophtalmologiques et dentaires défraye la chronique depuis quatre années. Les dérives de pratiques professionnelles, de soins inadéquats, associées à des surfacturations massives, voire des agissements frauduleux intentionnels pour un nombre important d'entre eux ont été dénoncés à de multiples reprises par des ophtalmologistes, des patients, les organisations professionnelles (SNOF, CNP d'Ophtalmologie, SNAO, FFEO, CNOM) et les organismes d'assurance maladie (CPAM, plateformes d'OCAM). De grands médias nationaux (Le Parisien, Le Figaro, TF1, France 2, France 3, France 5, M6...) se sont saisis du sujet et ont confirmé l'ampleur du problème en envoyant des patients mystères. La gendarmerie a effectué un certain nombre de perquisitions et les contrôles par une Task Force de l'Assurance Maladie se sont multipliés. Au moins 28 plaintes pénales ont été déposées. Tous ceci donne une image déplorable de la médecine et le SNOF s'est battu pour que l'on ne confonde pas les pratiques de ces quelques dizaines de centres de santé à celles des cabinets libéraux ou des hôpitaux. Le SNOF a lui-même porté plainte contre ces pratiques. Après une enquête approfondie sous la direction du Procureur de la République de Paris, un juge d'instruction vient d'être nommé.

Parallèlement, l'Assurance Maladie a négocié l'avenant 4 de la convention régissant les relations entre les centres de santé et la CNAM, celui-ci introduit toute une série de situations pouvant justifier des sanctions en cas de dysfonctionnement, avec aussi la possibilité de dé-

conventionner ces centres en cas d'actes fictifs et donc de supprimer le remboursement des actes en tiers payant. Deux centres de santé ont été déconventionnés en début d'année, ce qui est une première.

Mme la députée Fadila Khattabi, présidente de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, a déposé le 18 octobre 2022 une proposition de loi (PPL) destinée à renforcer sérieusement l'encadrement des centres de santé. Le texte fut étudié en première lecture en Commission des Affaires Sociales le mercredi 23 novembre. Il a été enrichi par 22 amendements qui ont clairement renforcé les mesures initialement prévues dans la PPL. Surtout, ce texte fut soutenu par tous les groupes politiques et voté à l'unanimité, fait rarissime sur les bancs de l'Assemblée Nationale en cette période d'agitation sociale. Pourquoi une telle unanimité ? Les dérives de certains centres de santé ophtalmiques et dentaires deviennent tellement criantes que les pouvoirs publics, la CNAM et les parlementaires ont décidé de donner un coup d'arrêt à ces excès préjudiciables à tous : patients, médecins, équilibre financier de l'Assurance Maladie et des complémentaires santé. Ainsi, l'ancien rapporteur général du PLFSS, Thomas Mesnier, n'a pas hésité à dire en commission : «les affaires, pour ne pas dire les scandales, qui impliquent des centres de santé rassemblent tout ce qu'on peut trouver de pire dans une prise en charge médicale : tromperie aggravée, blanchiment et escroquerie en bande organisée, fraude fiscale et sociale, actes de mutilation volontaire sur les patients, travail dissimulé, exercice illé-



gal de la médecine». Pour conclure, les ministres A. Firmin Le Bodo et François Braun ont confirmé la pertinence des mesures adoptées et leur soutien à leur mise en application rapide.

Le texte a ensuite continué son cheminement parlementaire : passage au Sénat les 8-14 février 2023 (27 amendements votés), puis en 2^e lecture à l'Assemblée Nationale le 22 mars 2023 (29 amendements supplémentaires.) Il devrait terminer sa course parlementaire le 9 mai prochain au Sénat 2023. Puis la publication au Journal Officiel devrait suivre rapidement.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU TEXTE AVEC LES AMENDEMENTS ADOPTÉS ?

- 1) **Rétablissement d'un agrément obligatoire par les agences régionales de santé (ARS) pour les centres de santé ayant des activités dentaires et ophtalmologiques ou orthoptiques.** Ceci à la fois pour les nouveaux centres et les anciens, sinon ils devront fermer. Il y aura d'abord un agrément provisoire à obtenir dans les 6 mois, avant un agrément permanent dans les 30 mois, mais pouvant être remis en cause en cas de dérives. L'agrément est assujéti à la transmission sans délai au directeur général de l'ARS et au conseil départemental de l'ordre de la copie des diplômes et contrats de travail des chirurgiens-dentistes, des assistants dentaires, des ophtalmologistes et des orthoptistes à chaque nouvelle embauche.
- 2) **Le dirigeant d'un centre de santé ne peut exercer de fonction dirigeante au sein de la structure gestionnaire lorsqu'il a un intérêt, direct ou indirect, dans des entreprises privées délivrant des prestations rémunérées à la structure gestionnaire.**
- 3) **Mise en place d'un comité médical ou dentaire,** rassemblant l'ensemble des professionnels médicaux exerçant dans le centre, à l'exclusion du représentant légal de l'organisme gestionnaire. Ce comité assume la responsabilité de la pertinence et de la sécurité des soins et a pour mission d'informer le gestionnaire et l'ARS sur ces questions. Un représentant des orthoptistes devra y participer régulièrement.
- 4) **Le gestionnaire doit s'assurer de l'affichage dans les locaux des centres et sur les sites Internet du nom et des fonctions des professionnels de santé** exerçants dans le centre

et le port d'un **badge nominatif** indiquant la fonction de chaque professionnel de santé. **Le nom du praticien doit être indiqué dès la prise de RDV.** Les professionnels de santé sont identifiés par un numéro personnel distinct du numéro identifiant la structure.

- 5) **Le nombre d'assistants médicaux ne peut excéder le nombre de médecins dans les centres ophtalmologiques.**
- 6) **À la suite de la suspension, totale ou partielle, de l'activité ou de la fermeture d'un centre, le directeur général de l'ARS peut refuser l'ouverture d'un nouveau centre de santé** ou d'une antenne lorsqu'il est demandé par le même organisme gestionnaire pour une durée pouvant aller de huit ans. Un répertoire national est mis en place des mesures de suspension et de fermeture de centres de santé.
- 7) **Augmentation des amendes** prévues dans l'article 71 LFSS 2022 pour le gestionnaire du centre : 500 000 € au lieu de 150 000 et astreinte de 5000 € par jour (vs 1000 € auparavant), s'il ne répond pas aux injonctions de l'ARS.
- 8) Dans un délai de six mois, le Gouvernement remet au Parlement un **rapport sur les moyens à allouer aux agences régionales de santé** afin de leur permettre de réaliser les opérations prévues par la présente loi (vote prévu dans le prochain PLFSS).

Tout ceci montre que les pouvoirs publics ont fini par prendre conscience de la gravité de la situation. On peut cependant regretter que des mesures préventives n'aient pas été prises en 2018, alors que le scandale Dentexia avait envoyé des signaux forts, d'ailleurs relayés par un rapport de l'IGAS et plusieurs parlementaires. Espérons que ces mesures de régulation pourront apporter rapidement plus de sérénité dans le paysage de l'Ophtalmologie et remettre au premier plan la qualité et la pertinence des soins pour le plus grand bénéfice des patients. Le business pour le business n'est pas compatible avec la pratique de la médecine. Le gouvernement vient d'annoncer ces derniers jours une mission de l'IGAS sur le fonctionnement des centres de santé et l'application du dispositif des pénalités financières aux centres de santé, lequel était jusqu'à présent réservé aux praticiens libéraux.■



PRIX ET BOURSES 2023



BOURSE INDIVIDUELLE DE LA RECHERCHE SFO

Dr Alexandre DENTEL : Développement de stratégies de restauration visuelle dans un modèle de dégénérescence maculaire liée à l'âge chez le primate non humain.

PRIX DE LA RECHERCHE CLINIQUE SFO EN PARTENARIAT AVEC L'UNADEV

Dr Nicolas RIMBERT : Rôle de la voie Rho-Kinase dans le remodelage rétinien après irradiation des tumeurs oculaires : vers un traitement préventif de la rétinopathie radique.

PRIX RECHERCHE ET INNOVATION GLAUCOME EN PARTENARIAT AVEC HORUS PHARMA

Dr Paul BASTELICA : Microarchitecture 3D des pores de la lame criblée chez des sujets sains et glaucomateux en tomographie en cohérence optique.

PRIX RECHERCHE ET INNOVATION RÉTINE EN PARTENARIAT AVEC HORUS PHARMA

Dr Emanuele CRINCOLI : Deep-learning pour la prédiction automatisée de l'activation précoce des néovaisseaux maculaires quiescents, naïfs de tout traitement de la DMLA.

PRIX SFO DE LA MEILLEURE COMMUNICATION AFFICHÉE CATARACTE EN PARTENARIAT AVEC HOYA SURGICAL OPTICS

1^{er} Prix - **Dr Eléna RAZLOG** : Développement d'un chatbot pour les patients en parcours de chirurgie de la cataracte.

2nd Prix - **Dr Addnane EL HACHEM** : Implants non suturés à ancrage scléral.

PRIX THÉA

Dr Driss MAZHAR • Session EBO - 6 mai 2022

Dr Michael AHMED • Session EBO - 30 septembre 2022

PRIX DE LA FRANCOPHONIE

Dr Dahlia Eurielle SINA KOMATCHOU : Evaluation de l'épaisseur maculaire chez le sujet drépanocytaire homozygote à la tomographie par cohérence optique (OCT) à Yaoundé.

PRIX DU MEILLEUR POSTER ATTRIBUÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dr Antoine MORAGLIA : Évolution des résistances bactériennes dans les kératites : une étude sur 10 ans au CHU de Limoges

PRIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SFO DÉCERNÉS AUX AUTEURS DES 3 MEILLEURS FILMS

1^{er} Prix - **Dr Marc MURAINÉ** : Implant Carlevalé : fiche technique à l'usage des débutants.

2nd Prix - **Dr Vincent DAIEN** : Neurotisation cornéenne indirecte par transfert de nerf sural sur nerf supraorbitaire controlatéral.

3^e Prix - **Dr Rachel ISMAIN** : Prise en charge chirurgicale et médicale d'un hématorne maculaire.

PRIX DE LA RÉDACTION DU JOURNAL FRANÇAIS D'OPHTALMOLOGIE

Meilleur article : **Dr Thomas DESMETTRE** - «Épigénétique et myopie : mécanismes et perspectives thérapeutiques.»

Meilleure image : **Dr Kevin TIBI** - «Mélanose conjonctivo-cornéenne»

ILS NOUS ONT QUITTÉS 2022/2023

Gabriel COSCAS, Paris

Bruno FAYET, Paris

Jacques FLAMENT, Paris

Jacques VOINOT, Chaponost

Hervé DUVERNE, Draguignan

Claude SPIELMAN, Nancy

Jean BOLVIN

Jean-Louis VERGNE

Hiebel CYRIAQUE

Abderrahmane MEFTAH, Paris



VU SUR LE CONGRÈS



David TOUBOUL, Jesper HJORTDAL **Conférencier invité SFO-SAFIR** et Bahram BODAGHI

“ Les inscrits aux Wetlabs ont eu la chance de bénéficier de formateurs d'exception ! ”



Marc MURAINÉ



Alain BRON



Salles combles pour les **Cas Cliniques de Rétine entre amis ...**



... ainsi que le symposium **franco-maghrébin !**

NOUVEAU
DANS LA DMLAn ET L'OMD

Roche

VEGF-A

VABYSMO

ANG-2

LORSQUE 2 MONDES SE RENCONTRENT

1^{er} et seul anticorps bispécifique
ciblant le VEGF-A et l'Ang-2 dans la DMLAn et l'OMD¹

- **VABYSMO® (faricimab) est un traitement de première intention dans la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) exsudative rétrofovéolaire, chez les patients adultes.**^{1,2}
- **VABYSMO® (faricimab) est un traitement de première intention de la baisse d'acuité visuelle due à l'œdème maculaire diabétique (OMD), en cas de forme diffuse ou de fuites proches du centre de la macula, chez les patients adultes ayant une baisse d'acuité visuelle inférieure ou égale à 5/10 et chez lesquels la prise en charge du diabète a été optimisée.**^{1,3}

AMM obtenue le 15/09/2022.

Demande d'agrément aux collectivités et remboursement aux assurés sociaux en cours d'évaluation.

Liste I - Prescription réservée aux spécialistes en ophtalmologie.

- ▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.



Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur le site de l'Agence européenne du médicament (EMA) en flashant ce QR code ou directement sur : <https://www.ema.europa.eu/en/medicines/humanEPAR/vabysmo>
Retrouvez également l'ensemble des informations sur : vabysmo.roche.fr


VABYSMO[®]
faricimab

Ang-2 : angiopoïétine-2 ;

VEGF-A : facteur de croissance de l'endothélium vasculaire A.

1. Résumé des Caractéristiques du Produit Vabysmo®.

2. Avis de la Commission de la Transparence de Vabysmo® du 18 Janvier 2023 (DMLAn).

3. Avis de la Commission de la Transparence de Vabysmo® du 18 Janvier 2023 (OMD).

M-FR-00008389-1.0-22/07/61150655/PM/004 - V02/23- Etabli en avril 2023